



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 26 juin 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 19 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 35 voix

Délibération n° BS-2024/39

Objet : Congrès national des Parcs naturels régionaux de France

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MONIN Michelle
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
	LAVAL Sylvain
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy	
HABFAST Claus	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
REY Freddy à ESCARON Dominique	MICHALLET Bernard à GUIGUE Gilbert
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à ESCARON Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre à PICHON-MARTIN Bertrand	

Votants (en voix) : 35
 Exprimés (en voix): 35
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Congrès national des Parcs naturels régionaux de France

Objet de la décision

Le Congrès National des Parcs naturels régionaux de France se tiendra dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, les 23, 24 et 25 octobre 2024 sur le thème : « *Apprendre ensemble ... Mobiliser les connaissances pour réussir la transition écologique de nos territoires* ».

Dans le cadre de ce congrès annuel, une délégation du Parc naturel régional de Chartreuse se rendra dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

La délégation n'est pas encore constituée à ce jour, mais elle pourra comprendre des membres de l'équipe technique du Parc et des élus représentants le Syndicat Mixte.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse prend en charge les coûts inhérents à cette délégation et notamment les frais de séminaire, d'hébergement, de déplacement, d'achat de produits de dégustation pour la soirée des Parcs.

De même, il prend en charge les frais de déplacement (frais de carburant, de péage, de repas, de stationnement, de transport en commun ...) qui auraient été avancés par les participants.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'autoriser la prise en charge par le syndicat mixte de la totalité des frais inhérents à ce congrès,***
- ***D'autoriser le Président au mandatement de l'ensemble des dépenses se rapportant à ce colloque, et en particulier les frais de déplacement mentionnés ci-dessus.***

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 02 JUL. 2024

